

MICHEL AUMERCIER



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le 30 mars, l'ensemble des électeurs est appelé à désigner ses conseillers municipaux et communautaires à l'occasion du 2^e tour de scrutin.

Qui peut voter ?

- Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.
- Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Comment voter ?

Il convient de se présenter, entre 8h

et 20h, à son bureau de vote (la liste est disponible en mairie). Pour pouvoir voter, il faut obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photographie, parmi lesquelles :

- Carte nationale d'identité ;
- Passeport ;
- Carte vitale avec photographie ;
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État ;

Vote par procuration

- En cas d'absence dimanche, vous pouvez toujours faire établir une procuration en vous présentant en personne au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

➔ Plus d'information sur vity94.fr/election

MERCREDI 26

centres de loisirs

- Potage aux vermicelles
- Poulet basquaise
- Brocolis
- Emmental
- Kiwi

JEUDI 27

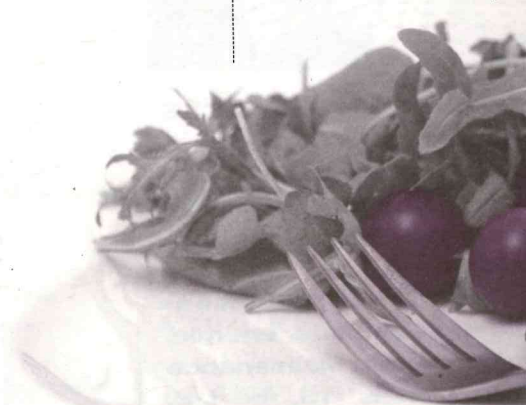
- Salade verte
- Steak haché
- Coquillettes
- Camembert
- Ananas

VENDREDI 28

- Salade de maïs
- Poisson pané et citron
- Épinards hachés
- Saint-paulin
- Mandarine

LUNDI 31

- Pizza
- Sauté de porc ou de dinde
- Salsifis à la tomate
- Pyrénées
- Banane



Élections municipales et communautaires | RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR |

Vitry à gauche

menée par le maire sortant, Alain Audoubert (PCF), arrive en tête avec 44,57% des voix et celle menée par Jacques Perreux (EELV) comptabilise 16,14% des voix. Les trois autres listes de gauche (NPA, LO et POI) cumulent ensemble 6,55%. Au total, les forces de gauche ont remporté 67,26% des suffrages. La droite, divisée lors des élections municipales précédentes, s'est rassemblée au sein de la liste UMP-UDI menée par Alain Afflatet et remporte 18,79% des

voix. Avec un score de 13,93%, le Front national revient dans le paysage vitriot à un niveau légèrement inférieur à celui qu'il avait atteint aux élections municipales de 1995 (14,78%). À noter de surcroît qu'avec 2 634 voix, il comptabilise nettement moins de suffrages qu'à la présidentielle de 2012 (4 031 voix). Le taux d'abstention, quant à lui, atteint un niveau record de 58% contre 52,5% au premier tour des élections municipales de 2008 et 26,35% au premier tour de l'élection

présidentielle de 2012. Le second tour des élections municipales et communautaires 2014 se tiendra dimanche 30 mars (lire ci-dessus). Pour rappel, seules les listes ayant recueilli au moins 10% des suffrages exprimés pourront se maintenir au second tour. Les candidats des listes ayant obtenu plus de 5 % pourront intégrer une autre liste.

➔ MARJORIE ANDRÉS |

➔ Retrouvez les listes officiellement déposées en préfecture pour le second tour sur le site de la ville : www.vity94.fr/election

Suite de la page 1



Carna

des Centres de Lo

L'arrivée du printemps
Pour tous les enfants
de 3 à 6 ans
accompagnés par leurs familles

vity-sur-seine

VOTRE PUBLICITÉ :